



DÉLIBÉRATION N°2018-12-14-10
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 14 décembre 2018

**POINT 10 : APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA LISTE DES FONCTIONS
OUVRANT DROIT A LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Établissement du 4 décembre 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 35 voix pour la modification de la liste des fonctions ouvrant droit à la Nouvelle Bonification Indiciaire et l'attribution de 10 points de NBI au titre des missions spécifiques des assistants de prévention à compter du 1^{er} septembre 2019 sous réserve de remplir les critères suivants :

- disposer d'une lettre de mission actualisée et validée par la DHSET,
- avoir suivi la formation d'assistant de prévention.

À Nantes, le 14 décembre 2018
Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX